

Le Maire
Mireille CONTE JAUBERT

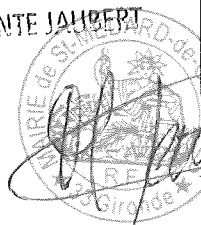
Envoyé en préfecture le 12/10/2023

Reçu en préfecture le 12/10/2023

Publié le 13 OCT. 2023

ID : 083-213304470-20231004-065_2023-DE

Département de la GIRONDE
Arrondissement de LIBOURNE
Canton de COUSTRAS
Commune de
SAINT MÉDARD DE GUIZIÈRES



République Française

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers municipaux :

- > en exercice : 18
- > présents : 13
- > votants : 17

Réf. : 065/2023

OBJET :

FONDS DE CONCOURS CALI
Cabinet Médical

Le quatre octobre deux mille vingt-trois à 19h00, les membres du Conseil Municipal de SAINT MEDARD DE GUIZIERES, dûment convoqués le 27 septembre 2023 en séance ordinaire, se sont réunis dans la salle du conseil municipal à la Mairie, sous la Présidence de Madame Mireille CONTE JAUBERT, Maire.

PRESENTS : Mme Mireille CONTE JAUBERT, M. Stéphane CATALAN, Mme Stéphanie LE MERDY, M. Didier LANDRY, Mme Valérie JARRY, M. Gilles MAGARDEAU, M. Christian JAUBERT, M. Franck OBERG, Mme Florence PREVOT Marie-José TERRIEN, Mme Véronique GERARD, Mme Colette ALMODOVAR, M. Mickaël GODINEAU.

ABSENTS : M. Jean-Louis CHABROLLES (procuration donnée à Mme Marie-José TERRIEN), Mme Patricia VIAUD (procuration donnée à Mme Mireille CONTE JAUBERT), M. Serge FIMBAULT, M. Robert DELERIS (procuration donnée à Mme Véronique GERARD), M. Pierre-Yves LE MERDY (procuration donnée à Mme Stéphanie LE MERDY).

Madame Stéphanie LE MERDY est désignée secrétaire de séance.

Madame le Maire indique que dans le cadre de la réalisation du cabinet médical, elle propose de solliciter une aide financière auprès de la Cali au titre du Fonds de Concours 2023 et précise que le solde sera financé par un emprunt.

Le projet est présenté aux élus, l'estimation des travaux de construction s'élèverait à 595 748.74€ ht (714 498,49€ ttc) et ceux au titre de la maîtrise d'œuvre s'élèveraient à 59 574.87€ ht (71 489,85€ ttc).

Le conseil municipal, après débat et vote décide : 17 Votes – 17 Pour :

- d'accepter le projet et les coûts présentés par Madame le Maire pour la réalisation d'un cabinet médical et de la maîtrise d'œuvre.

- de demander une aide financière au titre du Fonds de Concours 2023 auprès de la Communauté d'Agglomération du Libournais (Cali) à hauteur de 119 150€. (soit 20% du montant des travaux de la construction ht)

- d'autoriser madame le Maire à signer tous documents et entreprendre toutes les démarches afférentes à ce dossier.

Certifié exécutoire,
Déposé à la Sous-Préfecture de Libourne le
Publié le
A ST MEDARD DE GUIZIERES.
Le Maire,
Mireille Conte Jaubert

Fait et délibéré à Saint Médard de Guzières, les jour,
mois et an ci-dessus indiqués.
Pour copie conforme, le 11 octobre 2023

Le Maire,

Mireille Conte Jaubert

